AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salonsCollection1854 (1er janvier-21 décembre) : Dorothée, une princesse russe, persona non grata à ParisItem22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven

22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

Conversation, Diplomatie (France-Angleterre), Femme (portrait), Femme (santé), Guerre de Crimée (1853-1856), Politique (Russie), Portrait, Réseau social et politique, Salon

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1854-03-20

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3697, AN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 17

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

22 Lundi 20 mars 1854

Si Lord Stratford obtient pour les Chrétiens les quatre concessions qu'il a dit-on, formellement demandées, l'abolition du Karatoch, le droit de témoigner en justice,

le droit de posséder des terres et celui d'entrer dans l'administration civile et dans la milice, je ne comprends pas ce qui vous restera à demander spécialement pour les chrétiens grecs. Il est vrai que vous avez manifesté, dit-on, l'intention de ne vous occuper que des Chrétiens grecs et de ne pas vouloir que les concessions fussent communes entre eux et les autres. Ceci vous mettrait encore, vis-à-vis de l'Europe, sur un plus mauvais terrain. J'ai peine à y croire.

On disait hier soir que votre refus péremptoire d'obtempérer à la sommation Anglofrançaise était arrivé le matin, et que vous aviez répondu sur le champ, sans attendre le terme des six jours. On en concluait que vos flottes de la Baltique s'étaient mises en sûreté, autant qu'elles le peuvent sans quoi, vous auriez profité du délai de six jours.

J'ai dîné hier chez Mad. de Boigne ; le chancelier, M. et Mad. de Rémusat, Mad. de Chastenay, d'Haubersart et Lagrené. Le soir, il est venu assez de monde, Dumon, la Duchesse de Maillé, Mad. Mollien, le général d'Arbouville, la petite Lagrené qui est bien jolie. Sa mère ne sort pas ; leur seconde fille sort à peine d'une fièvre typhoïde qui l'a mise en grand danger. le plus de votre absence.

Barante est arrivé, bien portant, et assez en train. Il me semble que, l'hiver dernier, vous l'aviez repris en grâce. Pour moi, amitié à part, je retrouve toujours sa conversation avec plaisir. Il a l'esprit juste, fin, varié et libre, et nous avons le même passé ; grande sympathie. Je ne puis en conscience répéter à Chasseloup Laubat votre compliment de regret.

Midi

Je viens de lire les deux premières des nouvelles pièces communiquées au Parlement. Le Memorandum de 1844 vous vaut mieux que la dépêche de Seymour de 1853. Je n'ai pas encore entendu parler de votre occasion. Adieu. Je pars ce soir pour le Val Richer; d'où je vous écrirai après-demain mercredi. leur seconde fille sort à peine d'une fièvre Je serai de retour à Paris vendredi matin. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1854-03-20

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5105

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Lundi 20 mars 1854

Lieu de destinationBruxelles (Belgique)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 17/10/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5105	